

Proposition présentée par les députés :

MM. Romain de Sainte Marie, Georges Vuillod, Jacques Béné, Boris Calame, Thierry Cerutti, Jean-Marc Guinchard, Thomas Wenger, Roger Deneys, Serge Hiltpold, Patrick Lussi, André Pfeffer, Sandro Pistis

Date de dépôt : 2 mai 2016

Proposition de motion pour une étude détaillée du chômage à Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la problématique du chômage à Genève est une préoccupation pour l'ensemble des partis représentés au Grand Conseil ;
- qu'il existe un certain nombre de statistiques relatives à cette problématique qui ne permettent cependant pas d'avoir une vision complète de la situation ;
- qu'une connaissance la plus détaillée possible des profils des demandeurs d'emploi permettra le développement de politiques publiques touchant à l'orientation et à la réinsertion professionnelle,

invite le Conseil d'Etat

à réaliser une étude détaillée du profil des personnes en recherche d'emploi, par secteur et par formation, ainsi que des besoins des employeurs par activité et par branche.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Commission de l'économie a décidé de proposer une motion visant à mieux connaître l'état de la situation du chômage à Genève. En effet, cette problématique est largement et unanimement reconnue par les partis politiques représentés au Grand Conseil. Malgré un nombre important d'informations relatives aux demandeurs d'emploi, il manque des données détaillées concernant les profils de ces demandeurs et les besoins des employeurs.

Notre canton connaît une mutation économique. Les avancées technologiques permettent le développement d'emplois hautement qualifiés et participe largement à la prospérité économique de notre canton. Toutefois, Genève connaît un tissu économique diversifié et couvrant un spectre large d'activité et donc d'emplois.

Aussi il est indispensable pour notre canton de disposer d'un état des lieux le plus exhaustif possible du chômage et du marché de l'emploi. Cela permettra le développement de politiques publiques touchant à l'orientation et à la réinsertion professionnelle.

Pour ces raisons, Mesdames et Messieurs les députés, nous vous prions de faire bon accueil à cette motion.